



22 avril 2021

(21-3444)

Page: 1/2

Comité des obstacles techniques au commerce

Original: anglais

## NOTIFICATION

### *Addendum*

La communication ci-après, datée du 21 avril 2021, est distribuée à la demande de la délégation de l'Inde.

**Intitulé:** Le Décret de 2012 sur les produits électroniques et des technologies de l'information (Exigences en matière d'enregistrement obligatoire) a été notifié par le Département de l'électronique

<b>Motif de l'addendum:</b>
<input type="checkbox"/> Modification du délai pour la présentation des observations - date:
<input type="checkbox"/> Adoption de la mesure notifiée - date:
<input type="checkbox"/> Publication de la mesure notifiée - date:
<input checked="" type="checkbox"/> Entrée en vigueur de la mesure notifiée - date: 1 <sup>er</sup> octobre 2021
<input checked="" type="checkbox"/> Accès au texte final de la mesure <sup>1</sup> : <a href="https://members.wto.org/crnattachments/2021/TBT/IND/final_measure/21_2917_00_x.pdf">https://members.wto.org/crnattachments/2021/TBT/IND/final_measure/21_2917_00_x.pdf</a>
<input type="checkbox"/> Retrait ou abrogation de la mesure notifiée - date: Cote pertinente si la mesure fait l'objet d'une nouvelle notification:
<input type="checkbox"/> Modification de la teneur ou du champ d'application de la mesure notifiée <sup>1</sup> : Nouveau délai pour la présentation des observations (le cas échéant):
<input type="checkbox"/> Publication de directives d'interprétation et accès au texte <sup>1</sup> :
<input type="checkbox"/> Autres:

**Teneur:** L'Inde a notifié à l'OMC le Décret de 2012 sur les produits électroniques et les technologies de l'information (Exigences en matière d'enregistrement obligatoire) au moyen du document G/TBT/N/IND/44.

Comme suite à cette notification, l'Inde informe les Membres que la mise en œuvre du Décret publié au Journal officiel par la voie de la Notification S.O. n° 3429 (E) du 1<sup>er</sup> octobre 2020 a été prolongée

<sup>1</sup> Il est possible d'indiquer une adresse de site Web, de joindre un fichier en format pdf ou de fournir tout autre renseignement permettant d'accéder au texte de la mesure finale/modifiée et/ou des directives d'interprétation.

jusqu'au 1<sup>er</sup> octobre 2021 (copie jointe); l'avis est de domaine public et peut être consulté à l'adresse suivante:

[https://www.meity.gov.in/writereaddata/files/gazette\\_notification\\_for\\_extension\\_of\\_timeline\\_for\\_implementation\\_of\\_the\\_products\\_notified\\_under\\_cro\\_phase\\_v.pdf](https://www.meity.gov.in/writereaddata/files/gazette_notification_for_extension_of_timeline_for_implementation_of_the_products_notified_under_cro_phase_v.pdf)

---